



Le 27/10/21

# Primes de Langues

## **Pas question pour SUD-Rail de laisser la direction retirer des primes aux agents TER !**

*La direction a pris la décision de mettre en place un nouveau référentiel sur les Indemnités de Langues étrangères. Celui-ci est très loin de répondre aux revendications de SUD-Rail et comporte des attaques en règles contre les agents !*

### **SUD-Rail réclame que tous les agents en contact avec les usagers puissent percevoir les indemnités de langues !!**

La direction a déjà répondu à une demande de SUD-Rail suite à nos interventions il y a 6 mois de cela.

En effet, dorénavant, tous les agents de la Vente et de l'Escale travaillant sur le périmètre TER Aura sont éligibles aux indemnités de Langues étrangères.

Pour rappel ces dernières années, de nombreux agents en étaient exclus hormis quelques gares ciblées arbitrairement par la direction.

C'est donc une avancée non négligeable à mettre au crédit de SUD-Rail suite à nos différentes démarches.

Tous les agents de gares qui le souhaitent pourront donc s'inscrire à un constat de langues étrangères pour bénéficier des indemnités de langues.

Toutefois, pour SUD-Rail, reste un pas à franchir : l'éligibilité des ADC conduisant en EAS. En effet, les Agent de Conduite en EAS sont régulièrement sollicités par des voyageurs sans compter que la direction leur demande aussi de réaliser eux-mêmes des annonces sécurité en situations perturbées. Il serait donc tout à fait logique que ces ADC puissent bénéficier de cette indemnité.

### **ASCT, Agents d'Escale, Vendeurs, les constats vont être ouverts à tous !**

Alors que SUD-Rail réclamait cela depuis plusieurs années, il est à noter qu'enfin des constats seront ouverts dès 2022 à tous les agents qui souhaitent faire reconnaître leur niveau et ainsi pouvoir percevoir les indemnités de langues étrangères correspondantes. Pour rappel, l'indemnité mensuelle est de 74,94 € pour l'anglais et l'allemand et de 59,27 € pour l'Italien.

### **SUD-Rail réclame que l'Espagnol et l'Arabe soient reconnus sur la région et donc primables !**

La direction TER Aura a décidé unilatéralement de réduire la liste des langues étrangères primables aux seuls Anglais, Italien, Allemand.

SUD-Rail refuse ce choix restrictif de la direction. Il n'y a aucune raison objective pour que l'Espagnol et l'Arabe ne soient pas primables !

### **Pour SUD-Rail, aucun agent bénéficiant d'une indemnité de langue ne doit repasser un constat !**

La direction veut imposer à tous les agents qui bénéficient d'indemnités de langues de repasser le constat tous les 5 ans (*sous peine de perdre le bénéfice des indemnités*).

Si ce principe existait déjà pour les agents d'Escale et de la Vente sur certains sites, le constat des ASCT était acquis à vie. Pour SUD-Rail tous les agents, quel que soit le métier, doivent bénéficier du constat à vie sans avoir à subir de nouveau contrôle.



***SUD-Rail est prêt à aller au conflit si les agents le souhaitent !***